



ENiM

Égypte Nilotique et Méditerranéenne

**Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)**

**Tell Defenneh et la route de l'encens
Raphaël Cavasin**

Citer cet article :

Raphaël Cavasin, « Tell Defenneh et la route de l'encens », *ENiM* 12, 2019, p. 1-24.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : <http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>

Tell Defenneh et la route de l'encens

Raphaël Cavasin

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne – Laboratoire ASM Archéologie des Sociétés Méditerranéennes,
UMR 5140, Université Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC *

DÉPUIS SA DÉCOUVERTE au nord de l'enceinte du temple de Tell Defenneh par W.M.Fl. Petrie¹, au printemps 1886, la stèle que le présent article entend discuter a suscité un certain nombre de publications. Hormis sa description succincte et sa traduction par Francis Ll. Griffith², seuls Georges Posener et Roberto Gozzoli l'ont rapidement commentée et/ou nouvellement traduite³. Quant au texte hiéroglyphique, la dernière transcription a été réalisée par K. Jansen-Winkel⁴. Intéressés par la mention d'une « montagne de Pount », les commentateurs ne retiennent d'ordinaire du texte que les arguments émis par G. Posener localisant ce relief en Afrique. Le seul à avoir proposé une analyse alternative est D. Meeks⁵ : « l'ensemble (...) (des) informations (dont il y est question) montre l'existence d'une route du nord vers Pount. L'un des points de passage privilégié, en quittant l'Égypte, était le Ouadi Toumilat. L'itinéraire traversait le Sinaï et se dirigeait en passant, entre autres, par Sérabit el-Khadim, vers le Néguev et l'Arabie Pétrée. De telles expéditions ne pénétraient pas nécessairement très loin dans la péninsule. Elles pouvaient aller à la rencontre des caravanes qui, du sud lointain, remontaient vers la Méditerranée et l'Égypte. Il s'agit là d'un schéma bien connu pour l'époque hellénistique et qui peut sans doute s'appliquer à l'Égypte dès le VIII^e s. av. n.e. »⁶.

Les analyses de G. Posener et D. Meeks sont radicalement différentes. Elles suscitent, par

* Ce travail a bénéficié du soutien du LabEx ArchiMedE au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01. Il est tiré d'un mémoire de Master 2 réalisé sous la direction de Frédéric Servajean. Je tiens à remercier Jérôme Gonzalez pour son aide et ses nombreuses remarques qui m'ont aidé à mieux orienter mes recherches.

¹ W.M.Fl. PETRIE, *Tanis II. Nebesheh (Am) and Defenneh (Tahpanhes)*, Londres, 1888, p. 58-59.

² Fr.Ll. GRIFFITH, dans W.M.Fl. Petrie, *Tanis II*, p. 107-108.

³ G. POSENER, « L'or de Pount », *SGKAO* 13, 1977, p. 337-342 ; R. GOZZOLI, *Psammetichus II. Reign, Documents and Officials*, *GHP Egyptology* 25, Londres, 2017, p. 117-119, fig. 17. Elle est encore plus ou moins longuement abordée par A.D. ESPINEL, *Abriendo los caminos de Punt: contactos entre Egipto y el ámbito afroárabe durante la Edad del Bronce (ca. 3000 a.C. - 1065 a.C.)*, Barcelone, 2011, p. 58 ; Fr. BREYER, *Punt: die Suche nach dem "Gottesland"*, Leyde, Boston, 2016, p. 161-163 ; Fr. CREVATIN, « Piove su Punt », dans P.P. Creasman, I. Incordino (éd.), *Flora Trade between Egypt and Africa in Antiquity*, Oxford, Philadelphia, 2017, p. 18-20 ; et F. TATERKA, *Les expéditions au pays de Pount sous la XVIII^e dynastie égyptienne. Essai de compréhension du rôle idéologique des expéditions « commerciales »*, thèse soutenue sous la direction de R. Koliński et P. Tallet, en janvier 2018, p. 375-376.

⁴ K. JANSEN-WINKEL, *Inschriften der Spätzeit. Die 26. Dynastie* 2, Wiesbaden, 2014, p. 761-762.

⁵ D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », *Topoi* supplément 3, 2002, p. 305-309 ; il revient sur ce document, avec les mêmes conclusions, dans *id.*, « Locating Pount », dans D. O'Connor, St. Quirke (éd.), *Mysterious Lands*, Londres, 2003, p. 70-71.

⁶ D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 308.

conséquent, une nouvelle étude de la stèle qui fait l'objet des lignes qui suivent. Si pendant longtemps le caractère lacunaire du texte a empêché de progresser dans sa compréhension, des travaux récents se rapportant à la mer Rouge, à la problématique de Pount et aux pistes caravanières parcourant la péninsule arabique permettent aujourd'hui de revenir sur les conclusions jusqu'alors émises à son sujet.

Découverte de la stèle à Tell Defenneh

Le rapport de fouilles mentionne que la stèle de grès clair fut trouvée reposant sur son côté gauche au nord du mur fortifié d'un ensemble que Petrie interpréta comme un *kasr*⁷ [fig. 1]. Pour François Leclère, il s'agirait plus vraisemblablement de l'enceinte d'un grand temple possiblement consacré à Min⁸.



Fig. 1. La stèle de Defenneh (d'après le négatif de la photographie [DE.NEG.481 (1)], © EES, archives Lucy Gura. Publié avec l'aimable autorisation de Fr. Leclère).

Tell Defenneh, qui dépend du gouvernorat d'Ismaïlia, se situe à l'ouest et à la même latitude que la ville d'El-Qantara, dans les marges orientales du Delta, à 13 kilomètres à l'ouest de l'actuel canal de Suez. L'occupation antique du site correspond à la partie la plus orientale de la branche pélusiaque du Nil [fig. 2-3]. Il occupe ainsi une position stratégique d'importance

⁷ W.M.F.I. PETRIE, *Tanis II*, p. 59.

⁸ « If the main axial structure really was a temple and the rectangular enclosure a temenos, the question arises of the identity of the divinity to whom the temple was dedicated. Inscriptions from the site are very scarce, and local cults appear not to have been mentioned in Egyptian inscriptions found anywhere else, as far as we know. A possible candidate could be Min, as the last line of the fragmentary Saite stela that Petrie found to the north of the enclosure states that the monument was erected in a temple (*ht*) of that deity » (Fr. LECLÈRE, « Tell Dafana: Identity, Exploration and Monuments », dans Fr. Leclère, J. Spencer [éd.], *Tell Dafana Reconsidered: the Archaeology of an Egyptian Frontier Town*, RPB 99, Londres, 2014, p. 24 ; voir, également, *ibid.*, p. 38, n. 265 et 266).

dans les marches nord-orientales du Delta, à mi-chemin entre des métropoles comme Pi-Ramsès ou Tanis à l'ouest, et les villes frontalières de Sileh et Mesen à l'est⁹. Un autre atout majeur du site de Tell Defenneh est son double accès, à partir de l'époque saïte, à la mer Méditerranée grâce au canal qui le relie à la branche pélusiaque du Nil et à la mer Rouge grâce au canal creusé au sud entre Pi-Sopdou et Ismaïlia. Toutes ces raisons ont concouru à sa fondation, au plus tard sous le règne de Psammétique I^{er}, dans le but d'améliorer le contrôle économique et politique d'un espace frontalier au débouché des flux humains et commerciaux en provenance de Phénicie, de Palestine, de Syrie et de la péninsule arabique. Son activité est attestée jusqu'à l'époque romaine tant par le mobilier archéologique mis au jour au cours des campagnes de fouilles que par la présence d'une nécropole de cette époque située à 500 mètres au nord-ouest du téménos¹⁰.

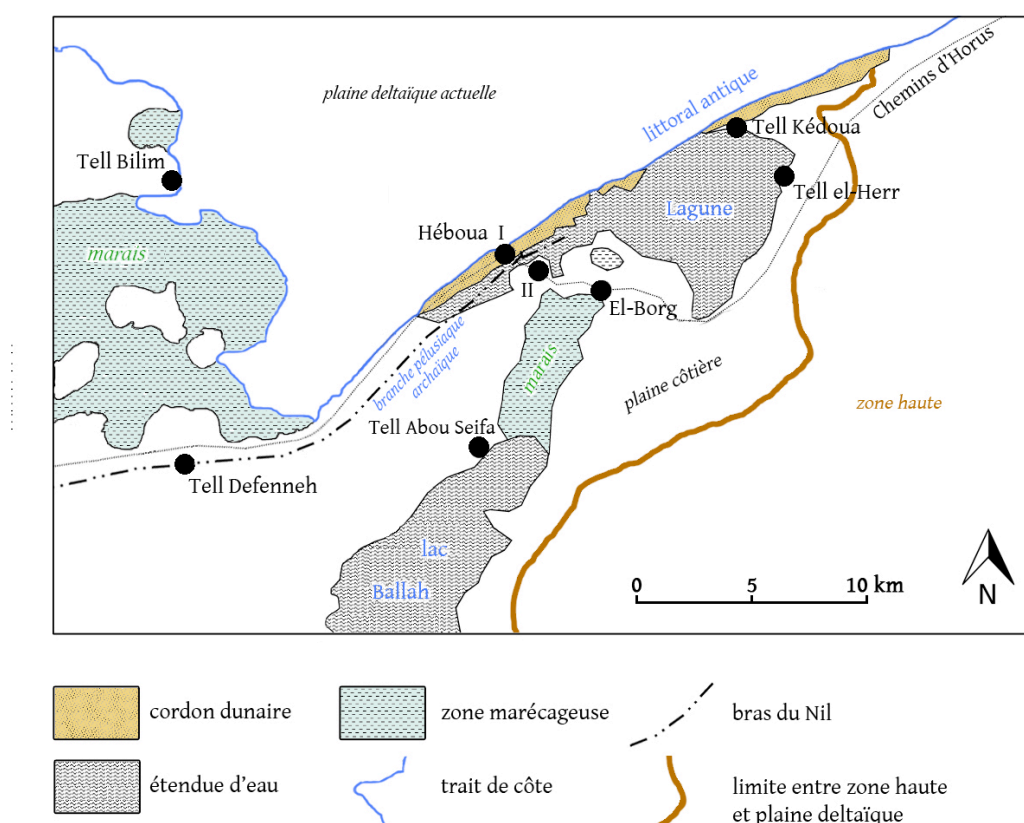


Fig. 2. La région de Tell Defenneh à la fin du I^{er} millénaire av. J.-C. (carte retravaillée par J. Gonzalez, d'après St.O. Moshier, A. El-Kalani, « Late Bronze Age Paleogeography along the Ancient Ways of Horus in Northwest Sinai, Egypt », *Geoarchaeology* 23/4, 2008, p. 469, fig. 12).

⁹ Fr. LECLÈRE, *op. cit.*, p. 1.

¹⁰ Les tombes romaines sont figurées sur le plan de W.M.Fl. PETRIE, *Tanis II*, pl. XLIII.

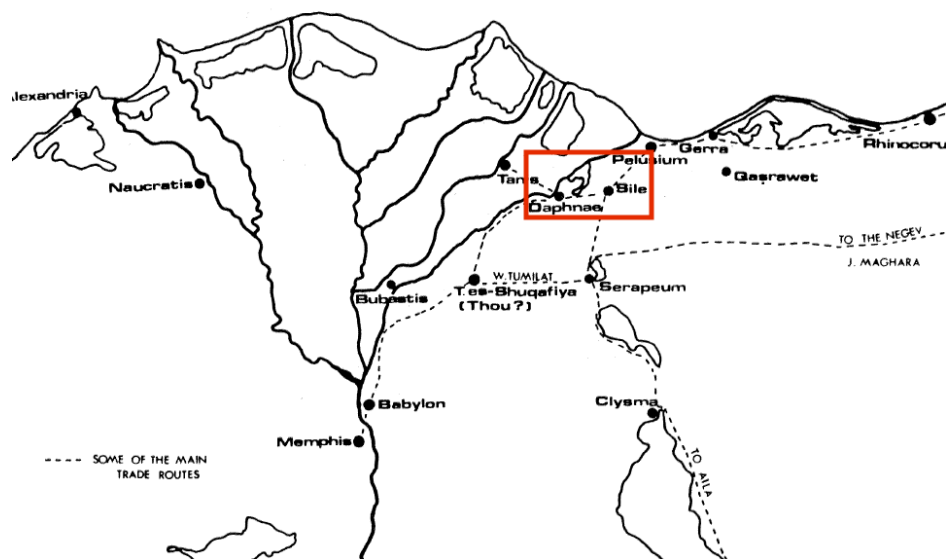


Fig. 3. Tell Defenneh et le réseau des principales routes terrestres à la fin du I^{er} millénaire av. J.-C. En rouge, la partie correspondant à la figure 2 (d'après R.N. Jones, Ph.C. Hammond, D.J. Johnson, Zb.T. Fiema, « A Second Nabataean Inscription from Tell esh-Shuqafiya, Egypt », *BASOR* 269, 1988, p. 53, fig. 4).

La stèle

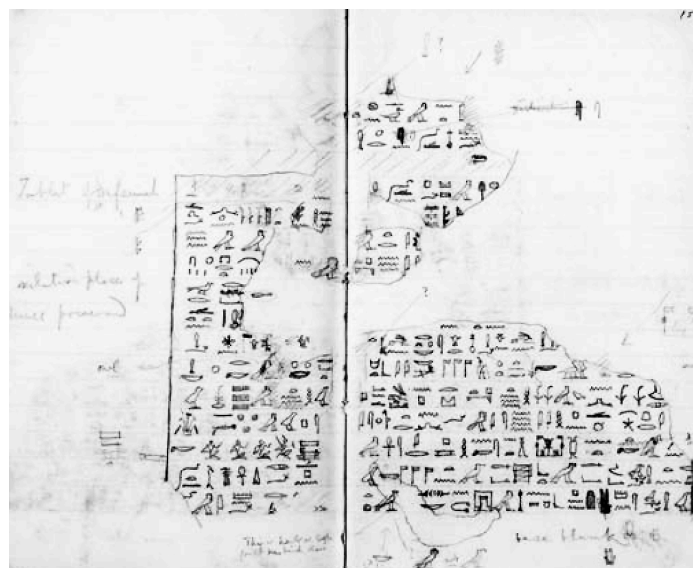


Fig. 4. Relevé de la stèle de Tell Defenneh par W.M.Fl. Petrie (EES, archives Lucy Gura ; d'après Fr. Leclère, « Tell Dafana: Identity, Exploration and Monuments », dans Fr. Leclère, J. Spencer [éd.], *Tell Dafana Reconsidered*, *RPM* 199, Londres, 2014, p. 24, fig. 23).

Le texte de la stèle, bien que très endommagé et lacunaire, a fait l'objet d'au moins deux relevés à la suite de sa découverte. Le premier fut réalisé par Petrie lui-même [fig. 4] et le second par Griffith qui participait à la mission archéologique [fig. 5].

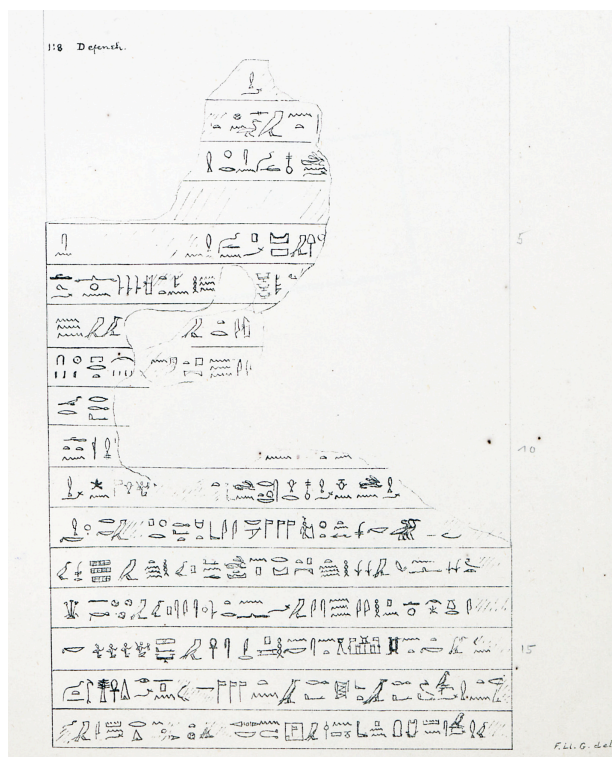


Fig. 5. Relevé de la stèle de Tell Defenneh par Fr.Ll. Griffith (d'après W.M.Fl. Petrie, *Tanis II. Nebesheh (Am) and Defenneh (Tahpanhes)*, Londres, 1888, pl. XLII).

On dispose des négatifs des photographies du monument prises par Petrie, conservés au sein des archives Lucy Gura¹¹. En l'état, ces derniers ne permettent guère une lecture plus précise du texte ni une analyse paléographique plus fine que les deux relevés sur papier.

La partie subsistante de la stèle est de dimensions assez monumentales : 144 par 96 centimètres, pour une épaisseur d'une soixantaine de centimètres. Dix-huit lignes de texte hiéroglyphique dont une ligne totalement effacée subsistent. Seules les six dernières lignes de la stèle sont quasi complètes. L'essentiel de la thématique abordée par le texte ayant été conservé dans les lignes qui subsistent, on peut estimer le nombre de lignes disparues à cinq ou six au plus. Par conséquent, même si la restitution de la figure 6 reste hypothétique, elle est néanmoins vraisemblable.

¹¹ Archives Lucy Gura, Griffith Institute, Londres.

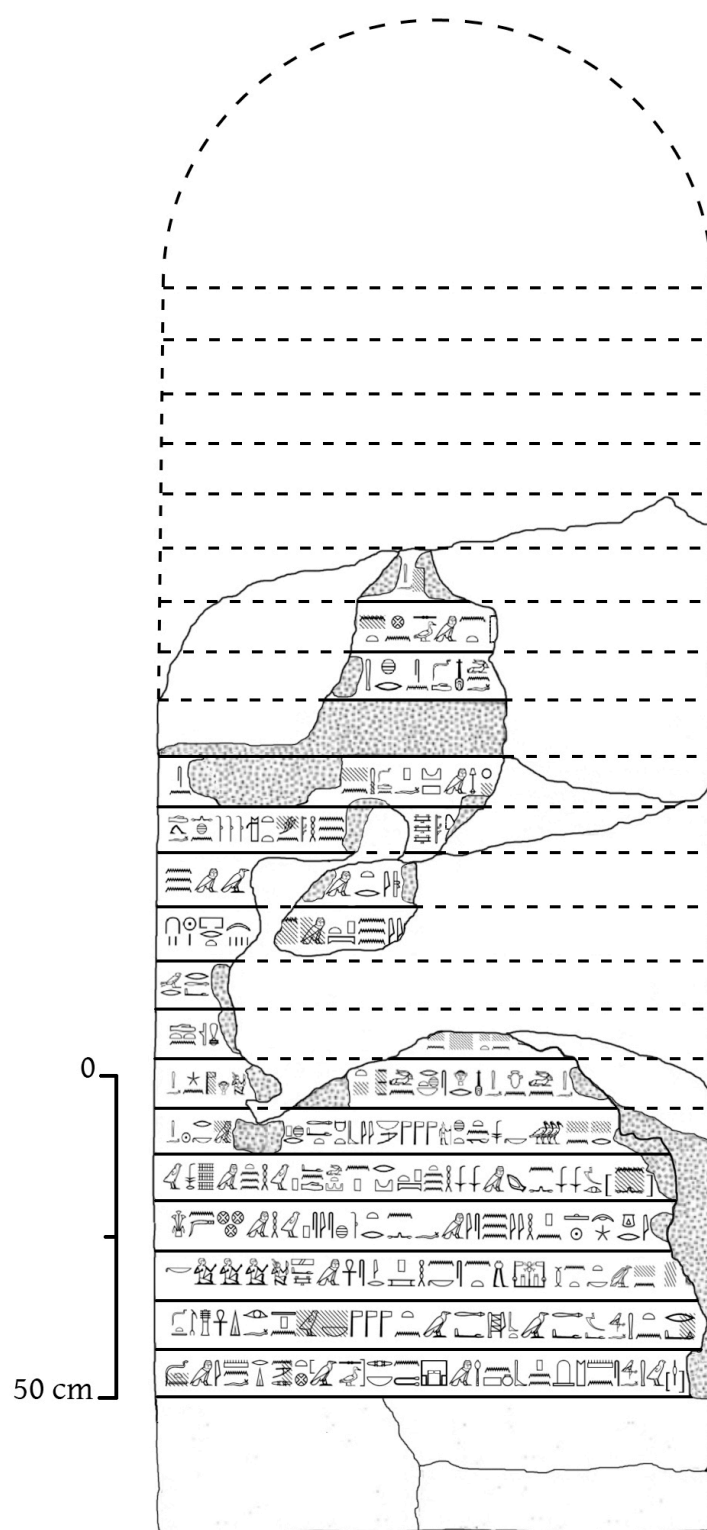


Fig. 6. Proposition de restitution de la stèle de Defenneh (R. Cavasin et O. Rosetti).

La transcription et la traduction du texte se fondent sur les relevés de Petrie et Griffith [fig. 2-3]¹² et sur sa restitution par K. Jansen-Winkel¹³ avec, néanmoins, quelques modifications.

$$x + 1 \quad [\dots] \quad hm \neq f [\dots]$$

x + 1 [...] sa majesté (**a**) [...]

[illegible]

x + 2 [... h w . t] N . t m S 3 w n [...] t [...]

x + 2 [...le temple] de Neith dans Saïs (**b**) [...]
$$x + 3 \left[\dots \right] \begin{array}{c} \text{[Hieroglyphs: cat, staff, seated figure, staff, lotus, staff, and six shaded boxes]} \end{array}$$

x + 3 [...] wn≠f nfr(≠w), dd≠sn hr hm[≠f...]

x + 3 [...] il était comblé, ils dirent à [sa] majesté : [« ... »].

$$x + 4 \left[\dots \right] \begin{array}{|c|c|c|c|c|} \hline \text{shaded box} & \text{shaded box} & \text{shaded box} & \text{shaded box} & \text{shaded box} \\ \hline \end{array} \left[\dots \right]$$
$$x + 4 \dots$$

x + 4 (ligne perdue)

 $x + 5 \left[\dots \right]$

x + 5 [...] wb3 m dw pf dd(w)~n hm n(y) [...]=sn

x + 5 [...] foré (c) dans cette fameuse montagne, dont la majesté de [...] avait dit [...] leur [...]

$$x + 6 \left[\dots \right] \left[\begin{array}{c} \text{diagrammatic terms} \end{array} \right]$$

x + 6 [...] qsn(=w) w3.wt [...] mw hnty-rnp.wt n hnd=f

x + 6 [...] les pistes étaient difficiles [...(à cause du manque)] d'eau (**d**). Depuis une multitude d'années (**e**), elle n'était plus parcourue (**f**).

¹² Pour d'autres traductions, on se reportera à D. MEEKS, *op. cit.*, p. 305-309, et à Fr.Ll. GRIFFITH, dans W.M.Fl. Petrie, *Tanis II*, p. 107-108.

¹³ K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 761-762.

x + 7 [...] 

x + 7 [...] *jtr(w) m [...] 3 m mw*

x + 7 [...] l'ouâdi (?) (g) était [...] d'eau (h).

x + 8 [...] 

x + 8 [...] *hw]y p.t m mw 3bd 4 Pr.t hrw 12*

x + 8 [...] il plut de l'eau (i) le quatrième mois de la saison *Péret*, le douzième jour (j)

x + 9 [...] 

x + 9 [...] *r '3 wr*

x + 9 [...] immensément

x + 10 

x + 10 [...] *mj qd.t n(y).t*

x + 10 [...] à la façon de

x + 11 

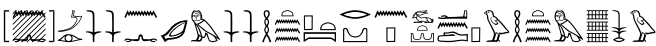
x + 11 [...] *hmꜣf. Wn jb n(y) hmꜣf nfr(ꜣw) hrꜣs r h.t nb(.t) wn.wt [...] mš 'hr dw3 ntr n hmꜣf*

x + 11 [...] sa majesté. Le cœur de sa majesté fut alors comblé de cela plus que de toute autre chose [...] la troupe remerciant sa majesté.

x + 12 

x + 12 [...] *b3wꜣk, nswt nh.t, jty mry ntr.w nb(.w) bj3.t '3.t hpr[ꜣtj] (k) m rk hmꜣf*

x + 12 « [...] ton pouvoir, ô roi puissant, souverain aimé de tous les dieux, car un grand prodige est advenu au temps de ta majesté

x + 13 

x + 13 [*nn*] *m33 nn, nn sdm nn, hw.t p.t r dw n(y) Pwnt 'nd pw hw.t m sp3.wt Rsw*

x + 13 [jamais] on n'avait vu ni entendu une chose pareille : la pluie du ciel était tombée sur la montagne de Pount, alors que la pluie (l) est rare dans les régions du Sud.

x + 14 

x + 14 [...] *jgr 3bd pn hwyꜣs jmꜣf, nn trꜣs js pw m njw.wt T3-Mhw*

x + 14 [...] or, ce mois-ci au cours duquel il y plut, ce n'était pas non plus la saison dans les

villes de Basse-Égypte.

x + 15

x + 15 [...] *n mw.tz k N.t N.t (m) jn(w).t{z s} n=k h'py r s'nh mš'z k*

x + 15 [...] à ta mère, Neith de la province de Saïs, qui t'a apporté la crue (**n**) afin de garder en vie ta troupe ».

x + 16

x + 16 *rd(w).t-n hmz m3' z b.t z.t n ntr.w [nb.w] t3 pn jr z d(w) 'nh dd(.t) w3s d.t.*

x + 16 Ce que sa majesté a fait : présenter une grande offrande à [tous] les dieux de ce pays afin d'être doté de vie, de stabilité et de pouvoir, éternellement.

x + 17

x + 17 *w[d] hmz smn 'h' (o) pn n(y) bnw(.t) hd(.t) m hw.t-ntr N.t Mnw nb(.w) [S3w] n-mr(w.t) rd(.t) mnz jm d[.t].*

x + 17 Sa majesté [ordonn]a d'ériger cette stèle de quartzite claire dans le temple de Neith et de Min, seigneurs de Saïs (**p**), afin de permettre qu'elle y demeure éternellement.

(a) Ce mot renvoie à un roi dont le nom est perdu. Pour la plupart des commentateurs, il ne peut s'agir que d'un monarque saïte (cf., par exemple, W.M.Fl. Petrie, *Tanis II*, Londres, 1888, p. 107 ; G. Posener, *De la divinité du pharaon*, *Cahiers de la Société asiatique* 15, Paris, 1960, p. 53-54 ; D. Meeks, *op. cit.*, p. 305-309 ; et Fr. Crevatin, *op. cit.*, p. 16). On verra plus bas que le meilleur candidat est Amasis.

(b) À l'extrémité de la lacune initiale, juste avant la partie de texte préservée, on peut voir sur le relevé de Petrie une ligne verticale relativement épaisse, moins marquée dans celui de Griffith. On a restitué de manière arbitraire un ; il pourrait également s'agir d'un , ou d'un signe apparenté, comme à la ligne x + 17 (cf. *infra*, n. [p, 2]). L'importance de cette divinité à l'époque saïte est en partie illustrée par le nombre important de documents datés de cette époque provenant de Saïs. Comme l'écrit R. El Sayed, « la période sur laquelle nous sommes le mieux renseignés est, assurément, la XXVI^e dynastie, celle où Psammétique II et surtout Amasis entreprennent divers travaux en faveur du temple de Neith » (R. El Sayed, *La Déesse Neith de Saïs I*, *BiEtud* 86, Le Caire, 1982, p. 166).

(c) Le signe situé avant le hiéroglyphe de la chouette, lui-même précédé d'un simple cercle ○ (D12), est probablement le signe (U26), un foret. Le premier peut servir de déterminatif à des éléments de maçonnerie et le second entre dans la composition du mot *wb3*, « percer », « ouvrir », « forer » (*Wb* I, 290, 1-291, 7 ; VÉgA 2978). Ce mot peut être employé dans le sens de « forer un puits », comme dans la stèle de Kouban, où il est question de *wb3 hnm.t* (KRI II, 357, 1 et 3 ; *AnLex*, 79.0639). Le contexte et le déterminatif du cercle induisant l'idée de maçonnerie incitent à proposer cette lecture et à restituer en fin de lacune le mot *hnm.t* : [...*hnm.t*] *wb3(=tj) m dw pf*, « [...un puits] avait été foré dans cette fameuse montagne ». Le démonstratif *pf*, à valeur méliorative, désigne « cette fameuse montagne », qui ne peut être que celle dont il est question plus loin : *dw Pwn.t*, la « montagne de Pount » ; « fameuse », en raison de l'événement exceptionnel qui s'y produit et aussi parce que l'eau semble y être disponible par le sol et par le ciel. Reste à savoir

maintenant s'il s'agit vraiment d'un puits, le texte étant lacunaire, ou d'une citerne destinée à recevoir les précipitations, faibles mais régulières, de certaines zones désertiques (Fr. Servajean, « Les citernes de la mer Rouge et le voyage au pays de Pount », *ENiM* 11, 2018, p. 155-166). Quoi qu'il en soit, comme le montre la suite du texte, les précipitations dans cette région sont rares. Cette montagne est probablement située à proximité d'une oasis du nord de la péninsule arabique à une latitude supérieure au tropique du Cancer (23° 26' 13). Dans ces régions les précipitations estivales sont quasiment inexistantes ; ce n'est qu'au sud de la latitude 18°-19° qu'elles redeviennent quelque peu régulières. Leur caractère exceptionnel montre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène attendu et régulier, comme peuvent l'être les pluies de mousson dans le sud de la mer Rouge.

(d) Posener restitue dans la lacune la préposition *hr*, « litt. “à cause de” » (G. Posener, « L'or de Pount », *SGKAO* 13, 1977, p. 342, n. 35), renvoyant à une formulation du même type dans la stèle de Kouban (l. 9 et 20) (*KRI* 2, 355, 3-4 ; et 357, 1). La séquence *qsn hr mw* a d'ailleurs été enregistrée dans les *AnLex* (79.3172) avec le sens « manquant d'eau ». La lacune étant d'approximativement 2 cadrats, il faut supposer que cette préposition se trouvait à la fin, juste avant le mot *mw*. Il est possible que quelques signes supplémentaires aient précédé la préposition dans la lacune.

(e) En raison de l'absence de préposition devant *hnty-rnp.wt*, on aurait tendance à rattacher ce syntagme à ce qui suit et à l'interpréter comme une protase.

(f) Cette proposition laisse entendre que la troupe a emprunté une piste abandonnée mais autrefois parcourue par les soldats de Pharaon. Peut-être s'agit-il, on le verra plus loin, de la piste menant à l'oasis de Taymâ, déjà parcourue à l'époque de Ramsès III (Cl. Somaglini, P. Tallet, « Une mystérieuse route sud-orientale sous le règne de Ramsès III », *BIFAO* 111, 2011, p. 361-369).

(g) Le terme *jtrw* est habituellement traduit par « fleuve », « cours du fleuve », « cours d'eau » ; il peut également désigner un « canal artificiel » (*WB*, I, 146, 10-147, 17, *AnLex* 77.0512, 78.0555, 79.0375). Le plus souvent, la graphie de ce terme est accompagnée du déterminatif des trois filets d'eau (𓆎), du canal (𓆏), voire des deux en même temps. Si l'on admet que c'est bien de ce vocable qu'il s'agit, on remarquera qu'il est dépourvu de ces déterminatifs et que, à aucun moment, en dehors de cette mention et de celle de *h'py* un peu plus loin, il n'est question dans le texte d'une expédition par voie fluviale ou maritime. Il n'est donc pas certain qu'il faille comprendre *jtrw* comme la désignation d'un cours d'eau navigable mais plutôt comme celle d'un ouâdi asséché au moment de l'expédition ; cela serait confirmé par l'absence des deux déterminatifs. L'utilisation de ce terme se justifierait *a posteriori*, au moment où, recueillant les eaux qui proviennent des flancs de la *dw n(y) Pwn.t*, ce ouâdi se transforme subitement en *jtrw*, ce que laisse entendre 2 lignes plus loin l'expression adverbiale *r '3-wr* (l. x + 9), « extrêmement », « immensément », qui ne peut se rapporter qu'à la pluie torrentielle qui forme, en bas de la montagne, d'importants cours d'eau temporaires.

(h) Après la lacune d'approximativement 2,5 cadrats, on peut lire la séquence suivante : 𓆎𓆏𓆎𓆏, difficile à interpréter. Deux possibilités : soit il s'agit de la fin d'un mot déterminé par 𓆎𓆏 et dont la fin est constituée par la séquence *3m*, soit d'un mot se terminant par *3*, suivi de la préposition *m* puis du vocable *mw*. Pour ce qui est de la première solution, les mots se terminant par la séquence *3m* sont peu nombreux et parmi ceux-ci aucun ne semble correspondre au contexte. Quant à la seconde, les mots se terminant par un *3* sont plus nombreux et si certains d'entre eux pourraient s'insérer dans le texte, la restitution globale reste problématique. Quoi qu'il en soit, la fin de cette séquence doit très probablement être lue : ... *m mw*, « ... en eau ».

(i) Ne sont visibles, après la lacune, que les signes [...]*𓆎𓆏*, suivis du substantif 𓆎𓆏. La séquence 𓆎𓆏𓆎𓆏, « il plut » (litt. « le ciel plut »), est habituellement restituée, les deux termes étant employés le plus souvent ensemble (*WB* III, 48, 23). Le verbe *hwj*, « frapper », « battre » (*WB* III, 46, 1-48, 15), possède en effet les sens dérivés de « couler » (*WB* III, 48, 16-22) et « pleuvoir » (*WB* III, 48, 23) lorsqu'il est déterminé par 𓆎𓆏. On pourrait également restituer la séquence *hw.y p.t*,

la « pluie (du ciel) ». On optera néanmoins pour la première possibilité qui semble plus appropriée. Après le mot *p.t*, le texte montre clairement un  suivi dans la partie supérieure du cadrat d'un . La partie inférieure de ce cadrat n'est plus lisible. D. Meeks (*op. cit.*, p. 305) y restitue le terme « eau », *mw* (). La séquence entière doit probablement être lue « le ciel a plu de l'eau » (*hwy p.t m mw*) ; cf. *mw n(y) p.t*, « pluie » (VÉGA 5071).

(j) Dimitri Meeks (*op. cit.*, p. 306-308) commente cette date de la manière suivante : « dans le cadre du calendrier mobile cette date ne peut se situer, à n'importe quel moment de la dynastie saïte, qu'entre la mi-août et la mi-septembre, ou un peu plus tard ». Si on admet, par conséquent, qu'elle correspond au point culminant de la crue en Égypte, les régions avoisinantes sont, quant à elles, soumises à l'extrême sécheresse estivale. L'emplacement de la date à cet endroit du texte doit être souligné, il a pour but de mettre en relief le caractère exceptionnel de cette pluie, qui tombe alors qu'elle ne devrait pas tomber ce jour-là.

(k) Le cadrat lacunaire était peut-être occupé par l'un et/ou l'autre de ces signes :  et .

(l) Le terme *hwy.t*, « pluie », appelle quelques remarques :

1. La pluie « miraculeuse » se produit, on l'a vu, en plein été dans un lieu où à cette époque de l'année il ne pleut pas, probablement dans le nord de la péninsule arabique. Le caractère exceptionnel de l'événement est à nouveau mis en relief au moyen de l'expression *bj3.yt 3.t*, qui montre qu'il fut considéré comme un prodige, à l'instar d'autres prodiges mentionnés dans les textes égyptiens (cf. P. Vernus, *Essai sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995, p. 137-139, paragraphe « Le prodige comme rupture de la norme »).

2. On remarquera que ce prodige est dû à la déesse Neith, comme l'explique la ligne x + 15 du texte. La présence du nom de la déesse saïte ne surprendra pas, car elle est fortement liée à l'eau et à la crue du Nil en tant que figure primordiale et créatrice assimilée à Méhet-Ouret (R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 51-65).

(m) Pour ce hiéroglyphe très particulier désignant ici la province de Saïs, cf. *infra*, le paragraphe « Datation ».

(n) Le vocable *h'py* désigne communément la crue du Nil (*Wb* III, 42, 11-18 ; *AnLex* 77.2616, 78.2600). Cependant, comme il ne s'agit pas, dans ce texte, du Nil mais d'un ouâdi asséché, le terme doit désigner la crue soudaine due à un orage violent, phénomène rare mais néanmoins bien attesté et qui modèle d'ailleurs le paysage de ces contrées arides. Il renvoie également à toutes les manifestations physiques liées à un cours d'eau, avec pour référence première le Nil. Dans le texte de la stèle, *N.t N.t jn(w).t{s} n=k h'py r s'nh mš'z k* (ligne x + 15) fait écho à l'événement relaté aux lignes x + 8 et x + 13, une pluie salvatrice advenue le 4^e mois de *Péret*, jour 12, au niveau de la montagne de Pount. Ce mot renvoie donc plus largement aux phénomènes générés par des précipitations ayant un impact sur le régime des cours d'eau et non au sens restreint d'un fleuve. Il faut probablement comprendre que la pluie fut violente et que l'ouâdi asséché se remplit d'eau, à l'instar du Nil au moment de la crue annuelle. C'est d'ailleurs l'analyse que font aussi G. Posener (*op. cit.*, p. 342) et D. Meeks (*op. cit.*, p. 306) de l'utilisation de ce mot dans le texte de la stèle.

(o) La restitution du  par K. Jansen-Winkel (*op. cit.*, p. 762 [10]) n'est nullement assurée, le signe des relevés étant sensiblement différents. La fiche du *Wb* DZ 29.207.840 propose d'interpréter ce déterminatif ainsi : « wohl  als Det. zu *smn* », eu égard, notamment, à des exemples napatéens contemporains du règne de Psammétique II (cf. N. Grimal, *Quatre stèles napatéennes au Musée du Caire*, *JE* 48863-48866, *MIFAO* 106, Le Caire, 1981, pl. Va-V, col. 2, 9 et 10). En fait, si l'on se reporte au signe relevé par Petrie à la p. 15 de son carnet [Fig. 4], deux alternatives sont possibles. La première consisterait à identifier le signe , *jwn* (alors que le tenon sommital n'apparaît pas sur le dessin), valant ici pour , *mn* (D. Kurt, *Einführung ins Ptolemäische* 1, Hütze, 2009, p. 351, n. 165 avec bibliogr.), sachant que l'obélisque peut servir de déterminatif au mot *smn* (cf. fiches *Wb* DZA 29.205.650 et 29.205.660) et que les deux signes ont pu alterner dès

les *TP* (cf. K. Sethe, *Die altägyptischen Pyramidentexte* 1, Hildesheim, 1960², 792a). La seconde possibilité serait d'identifier plus sûrement le trilitère  / , 'h', sous la forme  annotée par Petrie dans la marge inférieure du carnet, transcrit  par Griffith, et de lire ainsi le mot 'h'w, « stèle », déterminé par le signe attendu du monolithe (pour des graphies similaires , voir par exemple, G. Lenzo, *Les stèles de Taharqa à Kawa, PalHier* 7, Le Caire, 2015, p. 262, § 272 ; G. Botti, P. Romanelli, *Le sculture del Museo Gregoriano Egizio, MVAA* 9, Vatican, 1951, pl. 24.3 :  [sarcophage de Psammétique]).

(p) La mention du temple de Neith et de Min suivie d'une lacune appelle quelques remarques :

1. À en croire le texte, pour des raisons liées à la nature du matériau, cette stèle n'est pas l'original. Il s'agit donc, comme on vient de le voir, d'une copie en grès clair d'une stèle en quartzite se trouvant à Saïs.

2. Pour tous les traducteurs, l'original de cette stèle se trouvait dans le temple de Min à Coptos (*Gbtw*,  [GDG 5, 173]), sur la base de la séquence                       

seigneurs de Saïs ».

L'original de la stèle de Tell Defenneh se serait donc trouvé dans une chapelle consacrée à « Min seigneur de Saïs » (*Mnw nb Szw*), probablement située dans le temple de Neith à Saïs (R. El-Sayed, *op. cit.*, p. 216, n° 12 du tableau des divinités vénérées à Saïs). Le *LGG* consigne quatre attestations de l'épithète *nb Szw*, dont deux, d'époques grecque et romaine, se rapportent à Min (*LGG* 3, 725b). Une troisième, la plus ancienne, sans spécification de la divinité qualifiée, est insérée dans une titulature de prêtre d'époque saïte. Celle de la stèle de Tell Defenneh en serait donc une nouvelle attestation, probablement la plus ancienne. Dès lors, le fait que l'original de la stèle qui nous occupe ait été déposé à Saïs, résidence des rois de la XXVI^e dynastie, se comprend aisément.

Traduction suivie et résumé

(x + 1) [...] sa majesté [...] (x + 2) [...le temple] de Neith dans Saïs [...] (x + 3) [...] il était comblé, ils dirent à (sa) majesté : « [...] ». (x + 4) (ligne perdue) (x + 5) [...] foré dans cette fameuse montagne, dont la majesté de [...] avait dit [...] leur [...] (x + 6) [...] les pistes étaient difficiles [...] (à cause du manque)] d'eau. Depuis une multitude d'années, elle n'était plus parcourue. [...] (x + 7) [...] l'ouâdi (?) était [...] d'eau [...] (x + 8) [...] il plut de l'eau le quatrième mois de la saison *Péret*, le douzième jour [...] (x + 9) [...] immensément [...] (x + 10) [...] à la façon de [...] (x + 11) [...] sa majesté. Le cœur de sa majesté fut alors comblé de cela plus que de toute autre chose [...] la troupe remerciant sa majesté [...] (x + 12) « [...] ton pouvoir, ô roi puissant, souverain aimé de tous les dieux, car un grand prodige est advenu au temps de ta majesté (x + 13) [jamais] on n'avait vu ni entendu une chose pareille : la pluie du ciel est tombée sur la montagne de Pount, alors que la pluie est rare dans les régions du Sud. (x + 14) [...] or, ce mois-ci au cours duquel il plut, ce n'était pas non plus la saison dans les villes de Basse-Égypte. (x + 15) [...] à ta mère, Neith de la province de Saïs, qui t'a apporté la crue afin de garder en vie ta troupe ». (x + 16) Ce que sa majesté a fait : présenter une grande offrande pour [tous] les dieux de ce pays afin d'être doté de vie, de stabilité et de pouvoir, éternellement. (x + 17) Sa majesté [ordonn]a d'ériger cette stèle de quartzite claire dans le temple de Neith et de Min, seigneurs de Saïs, afin de permettre qu'elle y demeure éternellement.

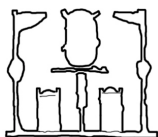
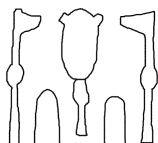
Les principales données consignées dans le texte ne subsistent que de manière dispersée. Il y est question d'un roi (peut-être Amasis) en relation avec le temple de Neith à Saïs, d'une expédition en zone désertique, d'une piste empruntée autrefois mais laissée à l'abandon, d'un puits ou d'une citerne où l'expédition espérait trouver de l'eau mais qui est à sec, l'expédition se trouvant alors en danger, d'une pluie miraculeuse tombée sur la « montagne de Pount » qui la sauva. Enfin, cet événement exceptionnel est consigné sur une stèle placée dans le temple de « de Neith et de Min, seigneurs de Saïs », dont la stèle de Tell Defenneh est une copie.

Datation

Qu'il s'agisse du vocabulaire ou de la grammaire du texte de la stèle, bien peu d'indices permettent de proposer une datation précise du monument. Toutefois, grâce à l'analyse paléographique d'une graphie particulière du nom du domaine de Neith à la ligne x + 15, il semble possible d'affiner la datation communément admise pour cette stèle d'époque saïte [cf. tableau, n° 1].

Les deux relevés de Petrie et Griffith s'accordent sur ce signe composé de différents hiéroglyphes, à la différence près que celui de Petrie ne présente pas les denticules sur les

chapelles ; de ce point de vue, il est plus proche des autres attestations regroupées dans le tableau ci-dessous. On remarque à chaque extrémité d'une ligne de sol un signe $\overline{\text{r}}$ *ntr* présentant un renflement au centre de la hampe, les deux se faisant face. Entre ces deux signes, on distingue un mât central doté d'une plateforme supportant l'emblème de Neith flanqué de deux rectangles plus petits qui rappellent les chapelles $\overline{\text{r}}$ (O 20) ¹⁵.

Tableau : Écriture spécifique du nom du domaine de Neith		
1		Stèle de Defenneh (d'après Fr.Ll. Griffith, dans W.M.Fl. Petrie, <i>Tanis</i> II, pl. XLII).
2		Obélisque de la Piazza della Minerva, Rome (d'après photographie de J. Gonzalez).
3		Obélisque d'Urbino (d'après H.W. Müller, <i>ZÄS</i> 79, 1954, p. 146, fig. 1 [sud]).
4		Statue Caire CG 672 (d'après R. El-Sayed, <i>Documents relatifs à Saïs et ses divinités</i> , <i>BiEtud</i> 69, Le Caire, 1975, pl. 11A).
5		Stèle Caire CG 849 (d'après une photographie aimablement communiquée par G. Vittmann)

L'agencement des différents éléments qui composent ce signe semble être une reconfiguration de ceux composant la représentation archaïque du temple de Saïs, telle qu'on peut la voir sur une tablette du roi Âhâ [fig. 7] ¹⁶. Ce signe réinterprété se rencontre sur les obélisques d'Urbino et de la Piazza della Minerva à Rome, datant du règne d'Apriès ¹⁷ [Tableau, n^{os} 2-3].

¹⁵ Pour les différentes formes que peut prendre ce signe, cf. G. JÉQUIER, « Les temples primitifs et la persistance des types archaïques dans l'architecture religieuse », *BIFAO* 6, 1906, p. 27-31. Voir également A.-S. VON BOMHARD, *The Decree of Saïs. The Stelae of Thonis-Heracleion and Naukratis*, *OCMAM* 7, Oxford, 2012, p. 60 et pl. facsimilé (signe reprenant l'image de la « façade » du temple de Neith, par ex. sur une statue naophore (bibliographie dans K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, 2, p. 497), probablement d'époque perse, mais la mention du roi *Hnm-jb-R* n'empêche toutefois pas de proposer une datation de la XXX^e dynastie, avec poursuite de la prêtrise relative à Amasis défunt et usage d'un type de vêtement toujours d'actualité sous cette même XXX^e dynastie, voir ainsi le montant de porte de Tjaisetimou, dans O. Perdu, R. Meffre [éd.], *Le crépuscule des pharaons*, Paris, 2012, p. 72-73).

¹⁶ P. DER MANUELIAN, *Living in the Past. Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-sixth Dynasty*, Londres, New York, 1994, p. 98-100.

¹⁷ H.W. MÜLLER, « Der Obelisk von Urbino », *ZÄS* 79, 1954, p. 146, fig. 1 (sud et ouest), et p. 145-146.



Fig. 7. Figuration du temple de Neith (tablette du roi Âhâ trouvée à Abydos, d'après W.M.Fl. Petrie, *The Royal Tombs of the Earliest Dynasties II*, Londres, 1901, pl. X).

Deux autres graphies sont également très proches mais a priori plus schématiques. Elles sont gravées sur une statue naophore en grès conservée au musée du Caire (CG 672)¹⁸ et sur une stèle en granit datée de l'an 3 d'Amasis, désormais conservée au musée nubien d'Assouan (CG 849)¹⁹.

La statue CG 672 porte mention du roi *Hnm-Jb-R* (Amasis) de la XXVI^e dynastie²⁰. Sur les deux côtés du naos, on retrouve une graphie du nom du domaine de Neith comparable à celle de la stèle [tableau, n° 4]. Elle est utilisée dans le titre de *h3t(y)- m N.t*, « gouverneur dans la province de Saïs »²¹, sur le côté extérieur droit du naos et dans celui de *hm N.t*, « prophète de Neith », sur le côté extérieur gauche²². Comme sur la stèle de Tell Defenneh ou les obélisque d'Apriès, le signe présente deux insignes *ntr* se faisant face, de part et d'autre de l'emblème de Neith. Entre chaque *ntr* et l'emblème, l'appendice qui pourrait renvoyer à une chapelle, à l'instar du même signe dans la stèle qui nous occupe²³.

Quant à la stèle de l'an 1 d'Amasis (CG 849), qui présente l'intérêt de porter une date de règne, elle emploie le même signe [tableau, n° 5] que celui de la statue Caire CG 672²⁴.

Comme l'a montré G. Posener, ce hiéroglyphe, qui sert à désigner la déesse Neith, est également employé pour désigner la province de Saïs et doit probablement être lu *N.t*, à l'instar du nom de la déesse²⁵.

Ces graphies spécifiques datent donc de l'époque saïte²⁶. Cependant, celles qui sont les plus proches de celle de la stèle de Tell Defenneh datent des règnes d'Apriès et d'Amasis, c'est-à-dire de la fin de la XXVI^e dynastie. Compte tenu de la longueur du règne de ce dernier et de sa politique proche-orientale, nous serions enclins à dater la stèle de Tell Defenneh de son règne.

¹⁸ Cf. L. BORCHARDT, *CGC. Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* 3, Berlin, 1930, p. 19 ; R. EL-SAYED, *Documents relatifs à Saïs et à ses divinités*, *BiEtud* 69, 1975, p. 73-93, pl. X-XI ; et K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit. Die 26. Dynastie* 1, Wiesbaden, 2014, p. 486-488 (185).

¹⁹ Cf. G. DARESSY, « Stèle de l'an III d'Amasis », *RecTrav* 22, 1900, p. 1-9 ; G. POSENER, « Notes sur la stèle de Naucratis », *ASAE* 34, 1934, p. 148 ; K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 449-452 (97) ; et *id.*, « Die Siegesstele des Amasis », *ZÄS* 141, 2014, p. 132-153.

²⁰ K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 487 (12).

²¹ *Ibid.*, p. 487 (17).

²² *Ibid.*, p. 488 (2).

²³ Remarquons que ces chapelles disparaissent complètement sur la transcription du texte de la statue par K. Jansen-Winkeln.

²⁴ G. POSENER, « Notes sur la stèle de Naucratis », *ASAE* 34, 1934, p. 148, fig. 2.

²⁵ *Ibid.*, p. 147-148 ; R. EL-SAYED, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, *BiEtud* 69, 1975, p. 83 (g).

²⁶ G. JÉQUIER, *op. cit.*, p. 28.

Les contacts de Tell Defenneh avec l'Orient

Dès le I^{er} millénaire, des groupes nabatéens s'installent dans le Delta ²⁷. Il n'est à ce compte pas surprenant d'observer que Tell Defenneh s'inscrit dans le parcours de l'une des deux principales routes commerciales au départ du Delta du Nil et en direction de l'Arabie Pétrée [fig. 3]. Le site de Tell Defenneh a livré aux archéologues plusieurs indices de son ouverture à l'Orient. Il ne s'agit pas ici de proposer un catalogue de l'ensemble des artefacts qu'il est possible de mettre en relation directe avec les territoires situés à l'extérieur de l'Égypte et à l'est du site, mais plutôt de donner un bref aperçu de leur diversité ²⁸.

Les lignes qui suivent s'attachent à présenter quatre types d'artefacts orientaux ou en rapport avec l'Orient découverts sur le site de Tell Defenneh au cours des campagnes archéologiques de 1886, réexaminés de 2008 à 2011 par Fr. Leclère et J. Spencer. Tous datent de l'époque tardive. Il s'agit :

- d'un ensemble important de poids perses, phéniciens et assyriens ²⁹,
- de céramiques d'importation phénicienne ³⁰,
- de coquillages *Tridacna*, gravés ou non ³¹,
- de représentations sculptées de captifs orientaux ³².

Poids perses, phéniciens et assyriens

Les poids ont été identifiés comme tels par Petrie du fait de leur proximité avec l'étalon des shekels assyriens (55 objets) et phéniciens (22 objets) ou du siglos perse (2 objets). Les poids appartenant à ces trois différents étalons sont en pierre dure ³³. Leur nombre important par rapport à l'ensemble des poids découverts sur le site laisse entrevoir des échanges économiques notables à Tell Defenneh entre Égyptiens et Proche-orientaux.

Céramiques d'importation phénicienne

Parmi la céramique phénicienne découverte sur le site, on note cinq amphores retrouvées autour du temple et conservées au British Museum ³⁴. L'une d'elles est inscrite au nom d'un roi phénicien ³⁵. Elles attestent également de l'existence de relations commerciales, directes

²⁷ D. MEEKS, *op. cit.*, p. 330-332.

²⁸ Nous nous fonderons sur l'ouvrage de W.M.FI. PETRIE, *Tanis II*, et l'ouvrage collectif édité par Fr. Leclère et J. Spencer, *Tell Dafana Reconsidered: the Archaeology of an Egyptian Frontier Town*, Londres, 2014.

²⁹ W.M.FI. PETRIE, *Tanis II*, pl. XLVI-XLIX.

³⁰ J. SPENCER, « Egyptian Pottery and Imported Transport Amphorae from Tell Dafana: Types and Distribution », dans Fr. Leclère, J. Spencer (éd.), *Tell Dafana Reconsidered*, p. 95-98 et pl. 41.

³¹ Fr. LECLÈRE, « Catalogue of Objects from Tell Dafana in the British Museum », dans Fr. Leclère, J. Spencer (éd.), *op. cit.*, p. 42-43, et pl. 15 (1906,0301.13 et 1906,0301.14).

³² *Ibid.*, p. 44, fig. 2 ; et pl. 20 (23825-23830) ; et W.M.FI. PETRIE, *Tanis II*, pl. XL (8-13).

³³ *Ibid.*, p. 85-88.

³⁴ J. SPENCER, « Catalogue of Egyptian Pottery, Transport Amphorae and Ostraca from Tell Dafana in the British Museum », dans Fr. Leclère, J. Spencer (éd.), *op. cit.*, pl. 41 (22332, 22344, 22346, 22350 et 50781) et pl. 63 (22344 et 22346) ; voir, également, *id.*, « Egyptian Pottery and Imported Transport Amphorae from Tell Dafana », dans Fr. Leclère, J. Spencer (éd.), *op. cit.*, p. 95.

³⁵ J. SPENCER, « Catalogue of Egyptian Pottery, Transport Amphorae and Ostraca from Tell Dafana in the British Museum », dans Fr. Leclère, J. Spencer (éd.), *op. cit.*, pl. 63 (22344).

ou indirectes, entre Tell Defenneh et le Levant à l'époque saïte.

Coquillages Tridacna

La présence de 43 éléments de coquillage *Tridacna* à Tell Defenneh est remarquable. Au nord de l'Égypte, plusieurs autres sites en ont livré. Ces coquillages provenant de la mer Rouge et du golfe Persique étaient largement utilisés dans le sud de la Syro-Palestine avant d'être exportés en Méditerranée et au Proche-Orient pendant la seconde moitié du VII^e siècle avant notre ère. Parmi ces objets, certains sont des coquilles entières, d'autres correspondent à des fragments, gravés ou non. Un bouton convexe en coquille de *Tridacna* a été relevé par Petrie³⁶. Comme le souligne cependant François Leclère³⁷, leur présence sur le site ne suffit pas à prouver une installation durable d'étrangers.

Représentations sculptées de captifs orientaux

Tell Defenneh a livré entre 30 et 40 sculptures de captifs au sud-est du temple de Min³⁸. L'une d'elles, conservée au Musée du Caire (JE 27393), se distingue par sa facture moins fruste que les autres [fig. 8].

Elle présente les caractéristiques physiques typiques des canons égyptiens de représentation d'Asiatiques : pommettes saillantes, yeux en amande et barbiche courte tronconique. Les figurines moins soignées sont dotées, pour les plus lisibles, des mêmes caractéristiques faciales. Leur coiffe est parfois pointue, comme sur trois exemplaires du British Museum. Tous ces captifs sont ligotés aux pieds et au-dessus des coudes. Sans qu'il ne soit possible de trancher en faveur de représentations d'un peuple plutôt que d'un autre, si tant est que ces figurines obéissent à un souci de réalisme, on peut affirmer que l'on a affaire à des figurations d'Orientaux et non de Nubiens ou de Libyens, qui obéissent à d'autres types iconographiques.

Cet ensemble d'objets atteste donc, pour l'époque saïte, de contacts, tant militaires qu'économiques, entre la ville de Tell Defenneh et les régions étrangères du Levant.

Signalons, pour terminer, une stèle bien plus tardive, datée de 37/36 av. J.-C., trouvée à Tell esh-Shuqafiya³⁹, qui fait état d'un temple consacré à Dušarâ sur le site de Tell Defenneh. Outre ce dieu nabatéen, d'autres dieux orientaux étaient vénérés à Tell Defenneh. Dans un papyrus phénicien découvert à Saqqâra parmi des fragments de textes démotiques et mentionnant Amasis, est consignée une lettre en cursive cananéenne. On peut y lire le nom de Baâl Saphon et l'évocation de « tous les dieux de Tahpanhès (Tell Defenneh) »⁴⁰. Cette lettre confirme la présence à l'époque d'Amasis de populations levantines à Tell Defenneh et y mentionne leurs cultes locaux, illustrés notamment par une stèle consacrée au dieu Baâl découverte sur ce site⁴¹.

³⁶ W.M.FI. PETRIE, *Tanis II*, p. 72 et pl. XL (16).

³⁷ Fr. LECLÈRE, « Introduction to the Objects from Tell Dafana », dans Fr. Leclère, J. Spencer (éd.), *op. cit.*, p. 42-43.

³⁸ *Ibid.*, p. 44.

³⁹ R.N. JONES, Ph.C. HAMMOND, D.J. JOHNSON, Zb.T. FIEMA, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁰ N. AIMÉ-GIRON, « Adversaria semitica (III). VII. Baal Saphon et les dieux de Tahpanhes dans un nouveau papyrus phénicien », *ASAE* 40/2, 1940, p. 438-439.

⁴¹ CG 25147, cf. *ibid.*, p. 447-453, et pl. XLII.



Fig. 8. Captif asiatique, Tell Defenneh (d'après Fr. Leclère, « Introduction to the Objects from Tell Dafana », dans Fr. Leclère, J. Spencer [éd.], *op. cit.*, p. 42-44, fig. 2).

Les routes terrestres vers Pount au I^{er} millénaire avant J.-C. et la domestication du dromadaire

Dans la mesure où il est explicitement question dans le texte de la stèle d'une « montagne de Pount » et que l'expédition dont il est question semble avoir été terrestre, se pose la question des routes terrestres vers Pount, qu'il faudrait situer, dans ce cas et en accord avec D. Meeks, dans la péninsule arabique. Le passage de la stèle de Tell Defenneh où il est indiqué que « depuis une multitude d'années, on ne (...) parcourait plus (cette piste) » laisse entrevoir l'existence d'une route terrestre préexistante. On sait à ce propos, grâce au Papyrus Harris I en particulier, qu'à partir du règne de Ramsès III des expéditions terrestres étaient envoyées dans les mines de turquoise du Sinaï et vers les mines de cuivre de Timna, dans le Néguev méridional⁴². Elles sont attestées par plusieurs inscriptions de Sérahit el-Khadim⁴³ et à Timna par une stèle du temple d'Hathor⁴⁴. Ces expéditions terrestres vers le Sinaï et le Néguev poursuivaient parfois plus loin encore, en Arabie. En effet, une inscription rupestre de Ramsès III, découverte en novembre 2010 à proximité de l'oasis de Taymâ à l'intérieur de la péninsule arabique [fig. 9], s'ajoute à celles déjà connues au nom de ce roi dans le Nord de cette même péninsule⁴⁵. Claire Somaglino et Pierre Tallet ont mis cette inscription en relation avec une volonté égyptienne de contrôle des routes terrestres de l'encens à partir, vraisemblablement, de ce règne⁴⁶. Bien qu'une expédition maritime vers Pount soit encore attestée dans le Papyrus Harris I, on ne possède plus d'indice d'un voyage ultérieur par voie maritime. Sans en tirer de conclusions hâtives, on ne peut qu'observer que l'inscription de Ramsès III à Taymâ vise à affirmer un contrôle égyptien des étapes cruciales de la route de l'encens en Arabie, même si, comme le laisse entendre le texte de la stèle de Tell Defenneh, cet objectif stratégique fut abandonné, probablement après la tentative de Ramsès III. En effet, un tel objectif implique une gestion optimale des ressources en eau dans une région

⁴² À propos des expéditions terrestres vers le Sinaï et le Néguev, voir P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, *BiEtud* 109/2, 1994, p. 338-339, n. 943-948 (Néguev), et p. 339, n. 949-951 (Sinaï).

⁴³ Pour ces expéditions, cf. Cl. SOMAGLINO, P. TALLET, « Une mystérieuse route sud-orientale sous le règne de Ramsès III », *BIFAO* 111, 2011, p. 367, n. 34.

⁴⁴ Pour ces inscriptions à Timna, voir A.R. SCHULMAN, « The Royal Butler Ramessessemperre », *JARCE* 13, 1976, p. 117-130 ; et B. ROTHENBERG, *The Egyptian Mining Temple at Timna*, Londres, 1988, p. 143-145.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 361-369.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 366-367.

extrêmement aride et une excellente maîtrise du transport des produits échangés sur cette route que les Égyptiens n'étaient peut-être pas encore en mesure de contrôler.

On peut s'interroger sur la raison ayant motivé l'abandon de la route maritime et son remplacement par une route terrestre. La principale – sinon la seule – semble être, à cette époque, la domestication du dromadaire dans la péninsule arabique ; elle contribua à donner aux producteurs d'encens la maîtrise et le monopole du commerce de ces produits à destination de l'ensemble du Proche-Orient et non plus simplement de l'Égypte.

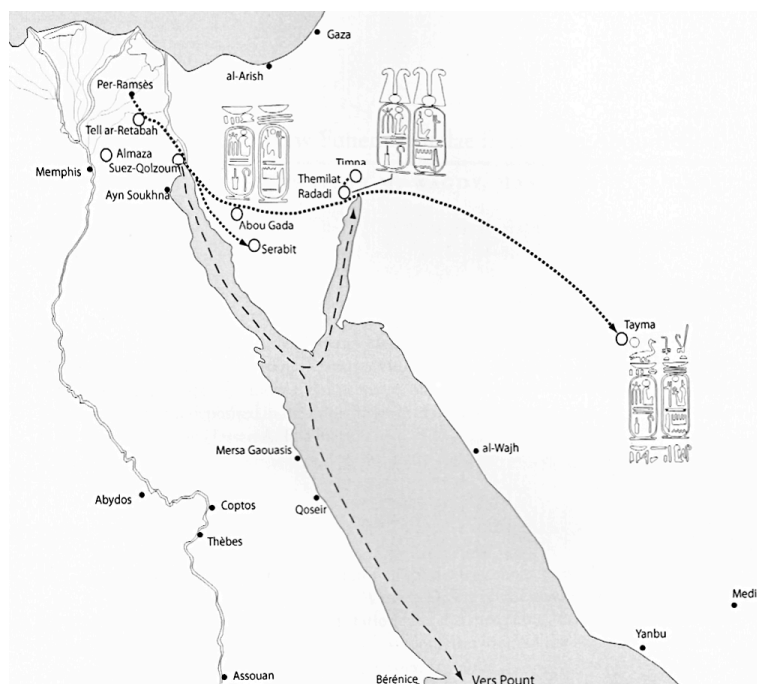


Fig. 9. La route vers Taymâ sous Ramsès III (Cl. Somaglino, P. Tallet, *BIFAO* 111, 2011, p. 269, fig.4).

Richard Bulliet distingue quatre phases successives de domestication de l'espèce *Camelus dromedarius* en Arabie et au Proche-Orient : une phase de prédation de la part de l'homme, du V^e au II^e millénaire avant notre ère en Arabie, une phase de domestication entre le III^e et le I^{er} millénaire, une phase d'utilisation pour le transport des denrées à partir du milieu du II^e millénaire et une phase d'utilisation pour la guerre au I^{er} millénaire, en Palestine notamment⁴⁷. À l'époque qui nous occupe, le dromadaire est couramment utilisé au Levant et en Mésopotamie, en particulier à partir du VIII^e siècle avant notre ère⁴⁸. Il ne l'est vraiment en Égypte qu'à l'époque ptolémaïque⁴⁹. Pour Michaël Jasmin, la domestication du dromadaire à la fin du II^e millénaire avant notre ère est l'un des principaux « déclencheurs » du développement de la route de l'encens⁵⁰. Il écrit à ce propos : « Cette lente émergence repose

⁴⁷ R.W. BULLIET, *The Camel and the Wheel*, Cambridge, 1975, p. 36-38.

⁴⁸ R.D. BARNETT, « Lachish, Ashkelon and the Camel: a Discussion of its Use in Southern Palestine », dans J. Tubb (éd.), *Palestine in the Bronze and Iron Ages. Papers in Honour of Olga Tufnell*, Londres, 1985, p. 15-30.

⁴⁹ B. MIDANT-REYNES, Fl. BRAUNSTEIN-SYLVESTRE, « Le chameau en Égypte », *Orientalia* 46/3, 1977, p. 356.

⁵⁰ M. JASMIN, « Les conditions d'émergence de la route de l'encens à la fin du II^e millénaire avant notre ère », *Syria* 82, 2005, p. 49-62, et, notamment, p. 54-55.

donc assurément sur une conjonction de situations, de demandes et de possibilités où chacun, pour diverses raisons mais de manière contemporaine, joue un rôle particulier. D'un côté, l'Égypte, présente dans le Sud de la Palestine pour des raisons économiques, a le premier rôle par sa demande d'encens. À l'autre bout, dans le Sud de l'Arabie, des populations sédentaires et nomades ayant domestiqué le dromadaire depuis peu mettent en place des cités reposant sur l'agriculture par des aménagements hydrauliques le long des wadi. Ces entités deviendront les fameux "royaumes caravaniers" qui atteindront leur pleine puissance au I^{er} millénaire, mais dont l'antiquité et la formation, attestées par des données archéologiques, remontent, semble-t-il, à la fin du II^e millénaire. Par ailleurs, les populations nomades du Nord-Ouest de l'Arabie en contact avec celles du Sud de l'Arabie ont joué un rôle intermédiaire, mais majeur, pour la circulation du dromadaire et par les contacts développés avec l'Égypte dans le cadre de l'exploitation du cuivre. On mesure cependant encore mal la séquence chronologique de ces différents phénomènes que représentent la mise en place de la route du cuivre depuis le sud jusqu'au nord du Néguev, de la route de l'encens et le développement de l'usage du dromadaire »⁵¹. L'avantage de l'utilisation de cet animal dans ces contrées désertiques est bien connu : il peut vivre jusqu'à 10 jours sans boire en été, ce qui lui permet de parcourir de longues distances arides menant d'un point d'eau au suivant.

Cet itinéraire – la route de l'encens – constitue donc le support de relations régulières entre les différents peuples de ces aires géographiques, de la période assyrienne à la période hellénistique. Au cours de ces siècles, des sites intermédiaires et des caravansérails furent aménagés le long de ces pistes. Ils sont le résultat d'une maîtrise millénaire de l'approvisionnement en eau douce combinée à une capacité de contrôle des caravanes de dromadaires par les principaux acteurs du commerce de l'encens au premier millénaire avant notre ère.

Les différentes études qui portent sur les étapes de cette route [fig. 10], de l'Antiquité à l'époque contemporaine, mettent en évidence la place prépondérante de la presqu'île du Sinaï comme aboutissement du voyage du Sud vers le Nord. Les richesses aromatiques atteignaient en effet Pétra et, plus loin, Gaza. Si la provenance des matières premières a pu légèrement évoluer au fil des siècles entre la corne de l'Afrique, les régions de l'Hadramaout yéménite, de Mahra et de Dhofar en Oman actuel, le tracé de la route de l'encens ne semble guère avoir évolué tout au long de ses trois millénaires d'existence.

La durée de ce voyage à travers le désert (du Nord au Sud et *vice versa*) a été évaluée par Dominique Champault à une dizaine de semaines et, « pour un dromadaire normalement chargé, la distance parcourue en une seule journée de marche (...) ne semble pas avoir excédé trente à quarante kilomètres, ce qui est aujourd'hui encore le rythme moyen d'une méharée »⁵². Au total, deux mois et demi de route à dos de dromadaire, dans des conditions qu'il est difficile d'appréhender aujourd'hui, étaient nécessaires au transport de l'encens, de la myrrhe et des produits dérivés de ces matières prisées⁵³. Le retour des caravanes chargées ne pouvait selon toute évidence se faire plus rapidement. Au cours de ces longs périple, il s'agissait de fournir aux hommes et aux bêtes suffisamment d'eau pour une durée minimale de deux à trois mois de parcours et de mobiliser dans ces conditions des bêtes assez endurantes et robustes.

⁵¹ *Ibid.*, p. 60.

⁵² D. CHAMPAULT, dans M. et P. Maréchaux, D. Champault, *La route de l'encens*, Paris, 1996, p. 188.

⁵³ Pour ces pistes qui parcourent la péninsule arabique, on consultera également la relation du voyage effectué par Charles Montagu Doughty en direction de La Mecque et de Djedda à la fin du XIX^e siècle : *Arabia Deserta*, Bibliothèque historique, traduction et édition E. Garnett, J. Marty, Th.E. Lawrence, Paris, 1949.



Fig. 10. Les routes caravanières de la péninsule arabique (d'après B. André-Salvini, Fr. Demange, C. Juvin, M. Cotty, *Routes d'Arabie. Archéologie et Histoire du royaume d'Arabie Saoudite* [album de l'exposition], Paris, 2010, p. 2-3). Routes commerciales de l'encens (Antiquité) : rouge-orangé ; routes du pèlerinage à La Mecque : vert.

Afin de s'approvisionner en eau, les voyageurs empruntant la route de l'encens, entre l'Égypte et le sud de la péninsule arabique, comptaient sur deux types de réserves d'eau, anthropiques ou non. L'eau de pluie conservée dans les citernes sur les deux littoraux de la mer Rouge était stockée à partir des latitudes 18° - 19° ⁵⁴, tandis qu'au Nord, l'eau des nappes phréatiques du désert d'Arabie était accessible dans les oasis. Ces oasis jalonnent les pistes caravanières et sont maintenues comme étapes vitales tout au long de l'histoire du commerce des aromates d'Arabie.

⁵⁴ Fr. SERVAJEAN, « Les citernes de la mer Rouge et le voyage au pays de Pount », *ENiM* 11, 2018, p. 158.

La montagne de Pount, les dieux sémites et la pluie miraculeuse

La mention d'une « pluie » sur la « montagne de Pount », à la ligne x + 13 de la stèle de Tell Defenneh, est présentée comme un phénomène extraordinaire et sans précédent : (x + 12) « ... un grand prodige est advenu... au temps de sa majesté / (x + 13) [jamais] on n'avait vu ni entendu une chose pareille : la pluie est tombée du ciel sur la montagne de Pount alors que la pluie est rare dans les régions du Sud / (x + 14) [...] or, le mois au cours duquel il y plut, ce n'était pas (non plus) la saison dans les villes du Nord. »

On peut se demander, à partir de ces quelques lignes, dans quelle mesure les montagnes du nord de la péninsule arabique ont pu être liées au divin. La région du Nord-Sinaï constitue une interface culturelle et religieuse entre l'Égypte et le Proche-Orient. L'introduction dans le panthéon égyptien de divinités levantines et cananéennes s'est opérée, selon toute logique, depuis cette région dès les premières dynasties pharaoniques, mais plus nettement encore à la fin de la Deuxième Période intermédiaire et au début du Nouvel Empire⁵⁵. C'est dans une région voisine, probablement entre le sud de la Jordanie et le nord-ouest de la péninsule arabique, que les Âpirou entrèrent en contact avec d'autres nomades adorateurs de Yahvé, nommés « Chasous de Yahô » dans les temples de Soleb et d'Amarah-ouest⁵⁶. Le récit biblique de la théophanie se produit au sommet d'une montagne où la divinité se manifeste à Moïse. Cette montagne constitue donc le point spatial précis où Moïse incarne le rôle de médiateur entre Yahvé et son peuple, tout comme le point de rassemblement de ces deux groupes nomadisant⁵⁷. La sacralité de ce type de relief se retrouve en Arabie Pétrée, notamment dans un certain nombre de sites, dont le Jabal Nmayr, au Sud de Pétra. Une dizaine d'aménagements cultuels nabatéens y ont en effet été identifiés par Laurent Tholbecq⁵⁸. Ce dernier écrit à ce propos : « (...) on serait donc désormais en droit de rechercher une parenté entre certains espaces sacrés nabatéens et la *bâmâh* biblique, définie par L.-V. Vincent comme “une colline ou montagne physique envisagée comme séjour de prédilection de la divinité, par conséquent site normal du lieu de culte et finalement désignation familière de l'installation cultuelle elle-même” »⁵⁹. Certaines éminences rocheuses sont donc fortement intégrées aux croyances religieuses sémites et nabatéennes. Leur place sur les principaux axes de circulation a probablement renforcé leur caractère de repères religieux et physiques.

Il est peut-être possible d'interpréter la mention de la « montagne de Pount » de la stèle de Tell Defenneh dans cette perspective. Dans ce cas, il faudrait admettre que cette montagne appartient à ces massifs sacrés par les populations sémites du nord de la péninsule arabique. La connaissance, par les Égyptiens, de ces massifs serait autant due à l'exploration de ces contrées qu'à la présence des cultes orientaux attestés à Tell Defenneh par les textes au moins depuis le milieu du premier millénaire avant notre ère : ceux-ci témoignent de la forte intégration du site aux routes du Nord-Sinaï et d'Arabie.

La pluie survenue sur ces routes désertiques du nord de l'Arabie a tout pour paraître

⁵⁵ J.K. HOFFMEIER, K.A. KITCHEN, « Reshep and Astarte in North-Sinai: a recently discovered stela from Tell El-Borg », *AgLev* 17, 2007, p. 127-136.

⁵⁶ Fr. SERVAJEAN, *Mérenptah et la fin de la XIX^e dynastie*, Paris, 2014, p. 165.

⁵⁷ Deutéronome 34.

⁵⁸ L. THOLBECQ, « Le haut lieu du Jabal Nmayr (Pétra, Jordanie) », *Syria* 88, 2011, p. 301-321.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 315-316, et, pour la citation de L.-V. Vincent, l'auteur renvoie (*ibid.*, p. 316, n. 34) à L.-V. VINCENT, « La notion biblique du haut-lieu », *RevBibl* 55, 1948, p. 444.

miraculeuse et exceptionnelle aux troupes de Pharaon. Peut-être ont-ils considéré cet événement d'une grande rareté comme l'expression d'une hiérophanie due à la présence de la montagne de Pount et à l'intervention de Min et de Neith génératrice du flot de vie.

L'Égypte et le commerce caravanier

Le commerce caravanier des aromates a généré au premier millénaire avant notre ère d'importantes retombées économiques, directes et indirectes, pour ses différents acteurs. À l'époque saïte, l'essentiel de la circulation des hommes et des marchandises s'effectuait au nord de l'Égypte par la « plaque tournante » de Memphis⁶⁰. Cependant, lorsque ces biens échangés atteignaient l'Égypte, comment l'État pharaonique parvenait-il à en tirer profit ?

Damien Agut-Labordère a insisté sur le fait que les développements de la cavalerie saïte et de la garde aux frontières a favorisé un contrôle direct des territoires environnants de l'Égypte durant cette période⁶¹. L'armée égyptienne s'appuie de plus en plus sur des contingents orientaux afin d'assurer la protection de ses marges orientales, occidentales et méridionales. Grâce à ce développement militaire, le pouvoir pharaonique cherche à maîtriser les différentes activités qui se pratiquaient aux frontières et à en assurer la sécurité. Il cherche en outre à tirer d'importants revenus des marchandises en provenance de l'étranger et conduites à l'intérieur du territoire. Dans ce but, des percepteurs chargés de recouvrer les revenus de ce commerce sont mis en place par l'administration : « “Gates”, or customs stations, had existed at the frontiers of Egypt from early times. However, the epigraphy of the Saite Period testifies to an unprecedented development of customs administration, corresponding very certainly to the advance of trade activities in the Mediterranean area and the Near East »⁶². Plusieurs agents supervisaient le contrôle et le prélèvement de taxes sur les marchandises provenant du Nord ou du Sud. Ces agents se trouvaient sous la supervision du « préposé à la porte des pays étrangers »⁶³, titre qui est souvent accompagné de la désignation de la région contrôlée. Comme le souligne G. Posener, celle-ci permet de « reconnaître trois départements distincts qui correspondent aux trois grands courants des échanges internationaux connus de l'Égypte saïte »⁶⁴ : les « pays étrangers méridionaux », les « pays étrangers septentrionaux » et les

⁶⁰ J. YOYOTTE, « Les fondements géopolitiques du pouvoir saïte », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e dynastie, continuités et ruptures*, Paris, Lille, 2011, p. 3.

⁶¹ D. AGUT-LABORDÈRE, « The Saite Period: the Emergence of a Mediterranean power », dans J.C. Moreno García (éd.), *Ancient Egyptian Administration, HdO 104*, Leyde, 2013, p. 988-989. D'autres expéditions ont probablement été envoyées à cette époque en direction de Pount. C'est ce que semble attester le pilier dorsal d'une statue, conservée au musée Pouchkine, à Moscou (Sv. HODJASH, O. BERLEV, *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts, Moscow*, Leningrad, 1982, p. 212-213 [143]). Ce monument a été daté de l'époque ptolémaïque par Sv. Hodjash et O. Berlev mais, après une étude plus approfondie, M. Betrò le date de la XXVI^e dynastie (M. BETRÒ, « Punt, la XXVI dinastia e il frammento di statua del museo Pushkin I.1.B 1025 », *EVO* 19, 1996, p. 41-49, plus particulièrement p. 47-49). Il y est question d'une expédition vers Pount : « [...] Pount qui est à l'est des provinces des dieux, l'armée de sa majesté s'étant hâtée (...) » ([...] *Pwn.t nt(y).t j3bt.t n(y).t sp3.wt ntr.w, mš' n(y) hm3f hn3y (...)*). La désignation *sp3.wt ntr.w* peut désigner soit l'Égypte, soit Edfou. Or, dans le cas d'Edfou, s'agissant de « l'est des provinces d'Égypte », on voit mal de quelle région il pourrait s'agir ; alors que, si on localise Pount dans la péninsule arabique, une telle désignation se comprendrait aisément. Ce pilier dorsal constituerait alors un document supplémentaire, du même type que la stèle de Tell Defenneh, permettant de mettre en relief la tentative de contrôle de la partie septentrionale de la route de l'encens à l'époque saïte.

⁶² D. AGUT-LABORDÈRE, *op. cit.*, p. 1002-1009 (p. 1002 pour la citation).

⁶³ G. POSENER, « Les douanes de la Méditerranée dans l'Égypte saïte », *RevPhil* 21, 1947, p. 118-119.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 119.

« pays étrangers de *Ouadj-our* » ⁶⁵. Si ces derniers correspondent globalement à la Méditerranée, certaines parties en étaient exclues et appartenaient au groupe des « pays septentrionaux » : « la Phénicie, en particulier, formait avec la Palestine et la Syrie un ensemble géographique dont les Égyptiens avaient une conscience très nette » ⁶⁶. Et c'est dans cet ensemble géographique qu'aboutissaient les pistes en provenance de la péninsule arabique.

Prendre en considération la mise en place d'une telle administration à l'époque saïte permet au texte de la stèle de Tell Defenneh de faire sens. Il s'inscrit dans une vaste dynamique de contrôle de la frontière orientale de l'Égypte et des richesses générées par les marchandises qui y sont échangées, parmi lesquelles l'encens. Toutefois, il convient de souligner qu'on ignore encore la nature ou l'existence même de taxes appliquées au commerce à cette époque. Quoi qu'il en soit, en présence ou non d'un véritable système de taxation des biens d'importation, le pouvoir saïte s'efforce d'exercer un contrôle strict et institutionnalisé des richesses étrangères. Faute de capacité d'intervention directe dans le déroulement de ces flux commerciaux, le pouvoir pharaonique est néanmoins parvenu à en contrôler l'aboutissement. C'est dans ce contexte précis que semble s'inscrire le récit de la stèle.

Conclusion

Les pistes suivies dans cet article tendent à confirmer l'hypothèse de Dimitri Meeks d'une localisation de Pount en Arabie. Le texte de la stèle de Tell Defenneh prend bien plus de sens si l'on tient compte de l'essor des expéditions terrestres organisées par l'Égypte vers Pount bien après l'une des dernières expéditions maritimes sous la XX^e dynastie. Au cours du premier millénaire avant notre ère, et plus précisément à partir de la domestication du dromadaire à des fins de transport au VIII^e siècle avant notre ère en péninsule Arabique, le commerce de l'encens et des aromates de prix entre les royaumes sédentarisés du sud de la péninsule arabique et les puissances du Nord, dont l'Égypte, justifie et explique plusieurs changements stratégiques majeurs de la part du pouvoir saïte. Il motive en premier lieu l'aménagement et l'occupation de nombreux sites frontaliers de l'Égypte à l'image de Tell Defenneh, où des populations levantines s'installent et pratiquent naturellement leurs cultes. Il implique de surcroît une politique de contrôle des retombées économiques d'un commerce fructueux par les rois saïtes, par l'intermédiaire de leurs agents aux « portes » des pays étrangers. Enfin, ce commerce explique la présence d'indices de contacts entre Tell Defenneh et l'Orient. Plus que la matérialisation d'un itinéraire commercial terrestre stratégique pour l'Égypte saïte, ce texte pose la question des modalités d'organisation d'expéditions méconnues de l'Égypte vers l'Arabie. Parmi celles-ci, celle de la localisation de la « montagne de Pount » demeure centrale, notamment à l'aune des religions sémites qui attribuent un caractère sacré aux reliefs des territoires parcourus. Qu'il s'agisse ou non de l'une de ces montagnes divinisées, il n'en reste pas moins que de plus amples investigations au sujet de ce repère naturel sur la route de l'encens offriraient une lecture largement affinée et renouvelée des itinéraires commerciaux majeurs de l'Égypte et de l'Orient au premier millénaire avant notre ère.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 119-120.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 120-121.

Résumé :

L'objectif de cet article est de comprendre dans quelle mesure l'étude d'une stèle découverte à Tell Defenneh peut être éclairante pour évaluer la place de ce site au sein des routes commerciales qui relient l'Égypte et l'Arabie au premier millénaire avant notre ère. Une mise en contexte et une traduction commentée de ce document vont dans le sens d'une localisation sud-arabique du pays de Pount.

Il en ressort que le texte étudié relate une expédition vers l'orient organisée à l'époque saïte et confirmerait les traces matérielles de contacts avec ces territoires mises au jour à Tell Defenneh. En outre, la domestication du dromadaire à partir du début du premier millénaire et les politiques saïtes de contrôle des routes commerciales de l'orient tendent à confirmer l'inscription de Tell Defenneh dans ce réseau.

Abstract:

This article is a follow-up to an egyptology research project directed by Mr. Frédéric Servajean and defended at Montpellier 3 University Paul Valéry on June 13, 2018.

The aims of this paper are to demonstrate to what extent the study of a stela found at Tell Defenneh can be instructive to assess the place of this site within the trade routes connecting Egypt and Arabia in the first millennium BC. A contextualization and a commented translation of this document seem coherent with a South-Arabian localization of the land of Punt.

It emerges that the studied text relates a Saite expedition towards the East and confirms material traces of contacts with these territories uncovered at Tell Defenneh.

In addition, the domestication of the dromedary from the beginning of the first millennium and the Saite policies of control of the trade routes of the East tend to confirm the inscription of Tell Defenneh in this network.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet.
<http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>



ISSN 2102-6629